

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

DELEGATION REGIONALE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DJA et LOBO

SERVICE DE PASSATION DES MARCHES

BUREAU DES MARCHES DES INFRASTRUCTURES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

SECRETARIAT GENERAL

SOUTH REGIONAL DELEGATION

DJA and LOBO DIVISION

TENDER SERVICE

OFFICE OF INFRASTRUCTURAL TENDER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007 /AONO/PR/MINMAP/DRS/DDDL/CDPM/2018 DU1.6.AVR.2018.....

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : BIP MINEPIA 2018

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de Dja et Lobo, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire, dans l'arrondissement de meyomessi, Département de Dja et Lobo, Région du Sud.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préliminaires ;
- Foration ;
- Construction de la centrale solaire ;
- Construction de la structure de pose réservoir;
- Fourniture et pose de la tuyauterie ;
- Aménagement des abreuvoirs ;
- Finitions et Prestations diverses.

3. DELAI D'EXECUTION

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

4. ALLOTISSEMENT

Lot unique : construction d'un forage pastoral à meyomessi,

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 20 000 000 FCFA ;

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2018).

8. CAUTIONNEMENT PROVISoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000 (quatre cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des

offres .

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Dja et LOBO, Service de la passation des marchés.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de DJA ET LOBO, Service de la passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement dans une Recette des Finances d'une somme non remboursable de **Trente mille (30.000) francs CFA.**

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de Dja et Lobo, Service de la passation des Marchés au plus tard le ~~08.05.2018~~ **14 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/PR/MINMAP/DRS/DDDL/CDPM/2018 DU ..1.6..AVR..2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE
SOLAIRE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DE DJA ET
LOBO.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le ~~08.05.2018~~ **08.05.2018 à 15 Heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Dja et Lobo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

a) Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Dossier incomplet (absence d'une pièce administrative) ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées (le Président ou l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-exécution d'un marchés antérieur du fait de l'entreprise (Conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relatif à la prise en comptes des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieures dans l'attribution des nouveaux marché).

b) Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

- Capacité financière (1 sous critère)
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);
- Personnels (6 sous critères);
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (5 sous critères);
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critère) ;
- Méthodologie d'exécution (3 sous critères) ;
- Présentation générale de l'offre (1 sous critère) ;

Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Dja et Lobo. Tél: 222 479 225 / 222 479 229.

17. Additif au DAO

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 88 20 06 06.

Sangmélina, le...1.6. AVR. 2018

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP/SUD (Pour diffusion) ;
- DD MINEPIA /DL
- DD MINTP/DL
- MAIRE DE meyomessi;
- P/CDPM/DL ;
- CAMEROON TRIBUNE (Pour Publication) ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES
MARCHES PUBLICS
(Autorité Contractante)**



Djangang Njenga
Armand Flaubert
PLEG/HE